



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement
(MITTD)



AGEROUTE SÉNÉGAL.
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour la sélection d'un consultant pour la réalisation des documents de sauvegardes environnementales et sociales dans le cadre du projet de l'échangeur du CICES à Dakar

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le journal « L'AS » du 22 décembre 2022.
2. L'Agence des travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, a obtenu du Budget Consolidé d'Investissement (BCI) des Fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ceux-ci pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la réalisation de documents de sauvegardes environnementales pour la construction d'un échangeur à niveaux multiples au niveau du CICES à Dakar.
3. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement l'élaboration de documents de sauvegardes environnementales et sociales (EIES, PAR, PEPP entre autres) pour les travaux de mise à niveau de l'échangeur du CICES.

La durée de la mission est de cinq (05) mois.

4. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire des informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces prestations (qualification dans le domaine des prestations et références concernant l'exécution de contrats similaires et d'envergure équivalente, capacités techniques et de gestion, organisation technique et managériale, disponibilité de personnel qualifié, etc.).
5. Une liste restreinte des bureaux présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie à l'issue de cet appel public à manifestation d'intérêt. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera choisi selon la méthode « sélection basée sur la qualité technique et le coût », conformément aux règles et procédures du Décret n° 2022-2295 du 28 Décembre 2022 portant Code des Marchés Publics du Sénégal.

La présélection se fera suivant la grille d'évaluation ci-après :

Qualification générale dans le domaine des évaluations environnementales : notée sur 20 points ;

▪ **Nombre d'années d'expérience générale du candidat (N) noté sur 10 points :**

- N supérieur ou égal à 10 ans = 10 points ;
- N entre 5 et 10 ans = 05 points ;
- N inférieur à 05 ans = 00 point.

▪ **Expérience générale notées sur 10 points :**

- Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (à partir de 2013) en tant que cabinet au moins deux (02) missions d'évaluation environnementale (notée sur **10 points** ; soit cinq (5) points par mission).

Expérience en missions similaires notée sur 30 points :

- Avoir réalisé au cours des **cinq (05) dernières années** au moins trois (03) missions d'élaboration de documents de sauvegardes environnementales et sociales (EIES, PAR, PEPP entre autres) suivant les normes internationales (SFI, BAD, BM, BEI, etc.) notées sur **30 points** soit **10 points** par mission attestée.

Une mission ne peut être comptabilisée qu'une seule fois.

Organisation technique et managériale notée sur 15 points

- Note de présentation du bureau : 05 points
- Organisation du bureau : 05 points
- Définition des postes : 05 points

Qualifications du personnel permanent du candidat notée sur 35 points

Le candidat devra disposer d'un personnel permanent composé au minimum d'experts suivants :

- Un (01) Expert en Environnement et social, Chef de Mission titulaire d'un BAC+5 en sciences de l'environnement, sociales, géographie ou équivalent, avec au moins 15 ans d'expérience (**10 points**);
- Un (1) ingénieur routier, titulaire d'un BAC + 4 en Génie Civil, géotechnique ou équivalent avec au moins 10 ans d'expérience (**10 points**) ;
- Un (01) Socio-économiste spécialiste en réinstallation, titulaire d'un BAC + 4 dans le domaine social, économique ou équivalent avec au moins 10 ans d'expérience (**5 points**) ;
- Un (01) Spécialiste en Bases de données et SIG, titulaire d'un BAC + 4 en géographie, géomatique ou équivalent avec au moins 08 ans d'expérience (**5 points**);
- Un (1) expert en étude de danger et gestion des risques, titulaire d'un BAC + 4 en Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE), Génie électromécanique, Génie Civil, Génie mécanique et système industriel ou équivalent avec au moins 10 ans d'expérience (**5 points**);

Le nombre minimum de points requis est de **soixante-dix (70)**.

6. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi de 8h à 17h (GMT).

Agence des Travaux et de Gestion des Routes, Rue David DIOP x Rue F, Fann Résidence Dakar,

Tel : (+221) 33 869 07 51

E-mail : ageroute@ageroute.sn ou rndour@ageroute.sn, ammbaye@ageroute.sn

7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées sous plis fermé au Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés (CPM) de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à l'adresse ci-dessus au plus tard **le 27 juillet 2023 à 10 heures 30 minutes précises (GMT)** et porter expressément la mention « **Sélection d'un consultant pour la réalisation de documents de sauvegardes environnementales et sociales pour les travaux de construction d'un échangeur à niveau multiples au niveau du CICES à Dakar** ».

Les manifestations d'intérêt seront rédigées en français ; celles qui seront soumises dans une autre langue seront rejetées.

N.B : Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de l'AGEROUTE Sénégal de l'inclure dans les listes restreintes.

Le Directeur Général
Ibrahima NDIAYE